



Déclaration de la FNEC-FP-FO au CDEN du 18 février 2021



Monsieur le préfet, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Avant tout, nous tenons à vous faire part de l'immense colère des personnels quant à votre gestion calamiteuse de la journée du vendredi 12 février dernier. Alors que l'épisode de pluie verglaçante était prévu, vous avez, en ne fermant pas les écoles, mis en danger les personnels, les élèves et leur famille. Heureusement, une fois de plus, les enseignants, et plus particulièrement les directeurs et directrices, ont, eux, pris leurs responsabilités en avertissant les familles et en leur demandant de rester chez eux. Un nombre conséquent d'enseignants, passant outre les risques, étaient dans leur établissement pour accueillir le peu d'élèves présents. Cette situation est d'autant plus incompréhensible dans le contexte sanitaire actuel. Comment accueillir les élèves sans un nombre suffisant de personnels pour, comme le demande le nième protocole sanitaire, éviter le brassage des élèves ?

Il est crucial que vous entendiez la colère et le ras-le-bol de la profession envers le projet libéral et autoritaire pour l'École qui est porté par ce gouvernement et le ministre Blanquer. Alors que les personnels se battent contre la dégradation de leurs conditions de travail liée à la déréglementation, à la territorialisation, et aux protocoles locaux inapplicables, sont publiées les synthèses du "Grenelle". Un Grenelle qui livre une synthèse en parfaite adéquation avec sa politique de déréglementation. Dès les premières lignes de la synthèse, on peut lire : « L'établissement est un lieu où l'on applique des règles, mais il doit être aussi un lieu qui produit ses propres règles. » Dans le même ordre d'idée, FO demande l'abandon de l'autoévaluation des établissements qui promeut des règles « maison » et appelle les collègues des établissements concernés dès cette année à s'en retirer, comme il le leur est permis.

Le reste des préconisations du Grenelle est à l'avenant : recrutement local et expérimentation, rémunération des chefs d'établissement « au mérite », statut fonctionnel pour les directeurs d'école qui évalueraient leurs collègues, renforcement de l'accompagnement PPCR comme outil de pression permanent sur les personnels, pilotage par l'évaluation et obligation de résultat, fusion des corps d'inspections en un corps unique d'« inspecteurs territoriaux », propositions de lettres de missions pour que des enseignants assument des fonctions d'inspection ou de chefs d'établissement, mise en place de « RH de proximité » véritable DRH comme dans le privé...

Tous ces dispositifs vont dans la même direction : aligner le fonctionnement de l'École publique sur celui des écoles privées sous contrat, atomiser les statuts nationaux et avancer de manière décisive vers un management local de type privé. C'est la privatisation de l'École, ce que nous ne pouvons accepter. La FNEC FP-FO revendique l'abandon du Grenelle et des contre-réformes ministérielles. Nous défendons notre statut national garant de l'égalité de traitement de nos élèves !

À l'opposé de la pseudo-revalorisation du Grenelle qui exclut l'immense majorité des personnels, nous exigeons une réelle augmentation des salaires pour tous : rattrapage du pouvoir d'achat perdu par l'augmentation de 20 % de la valeur du point d'indice et cela sans contrepartie !

Depuis de nombreux mois, la FNEC-FP-FO milite pour un recrutement massif et immédiat de personnels, enseignants, AESH, AED, pour préserver la santé des élèves et des personnels, assurer les

remplacements et pallier les carences engendrées par le confinement. À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles ! L'argent coule à flot au nom du « quoiqu'il en coûte » mais il ne serait pas débloqué pour permettre aux services publics d'assurer leurs missions ?! Les postes manquent partout mais le ministre Blanquer, en 2020 comme en 2018, économise 200 millions sur le budget de l'Éducation Nationale soit 400 millions d'euros correspondant à environ 8400 postes ! Depuis la rentrée, la FNEC FP-FO redit son exigence de recrutement massif et immédiat de personnels enseignants, accompagnants, administratifs.

La FNEC-FP-FO ne peut accepter les retraits de postes, les nombreuses fermetures de classe, le demi-enseignement dans les lycées, l'abandon des élèves en situation de handicap sans accompagnant.

Concernant le 1^{er} degré, au niveau national, le ministre annonce 2489 créations de postes dans le 1er degré, à relativiser au regard de la suppression de 1800 postes dans le 2nd degré, Il s'agit bien pour notre ministre de déshabiller Pierre pour habiller Paul. 600 postes seront consacrés à une amélioration insignifiante des quotités de décharge de directeurs et 900 postes seront consacrés à assurer les journées de décharge des directeurs d'écoles de 1 à 3 classes. Si nous sommes pour que les directeurs bénéficient de temps de décharge, nous ne sommes pas dupes, il s'agit de faire passer le projet de loi Rilhac et d'avancer vers le statut de directeur supérieur hiérarchique refusé par les personnels. Rappelons aussi que depuis 3 ans, le ministre supprime des places au concours de recrutement de professeurs des écoles. Plus de postes donc, mais moins d'enseignants fonctionnaires... car le ministre, dans le cadre de la loi de transformation de la Fonction Publique, entend bien multiplier le nombre de contractuels dans les écoles et accélérer l'ubérisation de l'Éducation Nationale !

Pour notre département qui doit rendre 5 postes, cela se traduit par la fermeture de 33 classes et l'ouverture de 25 classes. Le FNEC-FP-FO a voté contre ce projet de carte scolaire qui oublie l'école de St Julien qui aura un "creux d'effectif" l'année prochaine, l'école de Callac qui concentre les difficultés sociales et scolaires, l'école de Guerlédan qui aura une moyenne de 27 élèves par classe en bilingue, l'école de Plurien, l'école de Morieux ; qui oublie de répondre à la création d'une ULIS sur les secteurs de Callac et de Dinan et qui globalement ne répond pas à la nécessité de réduire la taille des groupes et d'accompagner individuellement les enfants qui, parfois, ont perdu pied lors des mois de confinement du printemps dernier.

Concernant le 2nd degré, nous le répétons, il faut deux fois plus d'enseignants pour que les lycéens aient un enseignement plein et entier en classe. L'alternance accroît les inégalités et réduit l'enseignement de moitié. Et pour la rentrée 2021, la fermeture des 1800 postes nationalement est un véritable scandale, alors même que le nombre d'élèves augmente. Dans les collèges du département, l'augmentation des heures postes est loin d'être suffisante puisque sont annoncés des effectifs tout bonnement inacceptables dans nombre d'établissements comme au collège de Plestin où les 5emes seraient 31 élèves par classe. Dans les lycées, le compteur des heures supplémentaires explose littéralement, les dédoublements sont supprimés et les options non financées sont fermées. Les lycées professionnels, eux, subissent la double peine : baisse des heures postes et augmentation des heures supplémentaires.

Vouloir à tout prix, « quoi qu'il en coûte » imposer les 2 HSA désormais obligatoires dans les textes, c'est plonger les collègues dans un état de fatigue, voire de détresse, sur lequel FO alerte solennellement. Si la volonté du gouvernement est de pousser les collègues à bout vers la rupture conventionnelle ou le congé maladie, vers la porte ou vers « la fenêtre », comme disait le PDG de France Télécom, c'est bien de cette manière qu'il faut s'y prendre. C'est la raison pour laquelle FO revendique l'abrogation du décret sur les 2 HSA obligatoires et la transformation de toutes les HSA en heures postes afin de créer les postes nécessaires et d'œuvrer ainsi au recrutement des personnels, plus que jamais indispensable

dans cette période de COVID, pour notamment permettre à tous les élèves de bénéficier de leur droit à un véritable enseignement à 100% en présentiel en groupes à effectif réduit. Sur ce sujet, FO rappelle que le télétravail est encadré par des textes statutaires qui posent notamment comme principe le volontariat des agents, la réversibilité et la prise en charge des coûts par l'employeur (décret de 2016). Il ne peut donc être imposé aux personnels, ni en tant de crise sanitaire, ni pour raisons climatiques...

Nous tenons également à souligner notre soutien total aux revendications des AED qui ont entamé une mobilisation inédite pour un véritable statut, pour un vrai salaire et de meilleures conditions de travail. Entre les mesures dues à la crise sanitaire et le plan Vigipirate, ils sont sollicités bien au-delà de ce qui nous apparaît comme raisonnable. Des recrutements massifs et urgents sont nécessaires.

Le recrutement immédiat d'AESH doit aussi être une priorité afin de respecter les élèves. Le droit vous impose de respecter les notifications de la MDPH mais environ une soixantaine d'élèves du 1^{er} degré ayant une notification de la MDPH n'ont pas d'AESH faute de recrutement et sont donc abandonnés dans les classes. A priori, cette problématique n'est pas une priorité : voilà 2 fois que M. le Préfet débouté la délégation de l'intersyndicale alors qu'il avait, lui-même, donné son accord pour la recevoir.

Et ne nous dites pas qu'il n'y a pas de personnes volontaires qui postulent car nous en connaissons qui attendent un poste depuis des mois !

Les AESH connaissent eux aussi une situation particulièrement difficile : des contrats modifiés régulièrement sans que les personnels n'aient voix au chapitre, idem pour les emplois du temps et les nouvelles notifications d'élèves à besoins particuliers. Les PIALs tournent à plein régime et mutualisent les personnels sans avoir cure des contraintes personnelles des AESH (emplois du temps, conditions de santé, situations psychologiques), ni des besoins véritables des élèves. Les PIALs s'exécutent : ils "rentabilisent" les personnels, au lieu d'en recruter de nouveaux. C'est pourquoi Force ouvrière continue de demander la création d'un véritable statut de fonctionnaire d'État pour les AESH, l'abandon des PIALs, et réclame le recrutement d'AESH en nombre suffisant pour respecter les conditions de travail des personnels.

La FNEC-FP-FO le dit et le redit : il est plus que nécessaire de surseoir à toutes les fermetures, d'ouvrir des classes et de recruter massivement des personnels, enseignants, AESH, AED. Et, même si ce gouvernement profite de la crise sanitaire pour accentuer sa politique de liquidation des services publics dont celui de l'Éducation, de destruction des acquis sociaux et de restriction des libertés individuelles, FO s'engage contre toutes les lois liberticides : loi de sécurité globale, loi sur les séparatismes, loi de la transformation de la fonction publique,... Les salariés utilisent leurs droits de manifester et de faire grève notamment : ils s'organisent avec leurs organisations syndicales pour gagner sur leurs revendications comme les agents du Conseil départemental des Côtes-d'Armor contre 25 suppressions de poste, comme les AED mobilisés sur la titularisation, comme les AESH et enseignants pour le recrutement des AESH manquants...